



# CONDITIONS D'UTILISATION

## ↳ 1<sup>er</sup> article :

*Le contrat doit être signé dès le début de la mission par le client et le salarié.  
Au cours de la mission, le salarié et le client notent les heures effectuées.  
A la fin de la mission, celui-ci et l'utilisateur signent à nouveau, afin de valider les heures.*

## ↳ 2<sup>ème</sup> article :

*Chaque intervention doit, au départ, avoir une durée minimum de 1 heure.  
Tout quart d'heure commencé sera compté.*

## ↳ 3<sup>ème</sup> article :

*Les clients doivent informer Emploi Service, 24 heures à l'avance, pour toute demande d'intervention suspendue ou annulée.  
Toute intervention non décommandée sera facturée 1 heure (avec indemnités de déplacement).*

***Merci de bien vouloir prendre connaissance des conditions générales  
au dos de l'exemplaire bleu des contrats.***

***Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 05.59.36.08.09***